

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA LOI SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR

Que change la loi « partage de la valeur » ?

INTERVENANTS

Marie DELAUTRE

Avocat - Directrice de mission
Spécialiste en droit du travail

PUBLIC

Services RH, Juristes,
Gestionnaires paie,
Responsables relations sociales

PREREQUIS

Aucun

INFORMATIONS

Lieu

A définir

Date

A définir

8h30-11h30

Durée

3 heures en ½ jour

Prix

A deviser

MOYENS

PEDAGOGIQUES

Ordinateur

Support Power Point

EVALUATION

Cas pratiques

CONTACT

Solucial Avocats

+33 (0)3 20 42 19 66

vve@solucial.com

OBJECTIFS & PROGRAMME

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Comprendre l'esprit de la loi nouvelle
- Identifier les nouveautés au sein des dispositifs d'épargne salariale
- Avoir les bons réflexes pour accompagner ses interlocuteurs habituels sur ces problématiques

I. Les grandes étapes de la Loi sur le partage de la Valeur

- Constat
- Objectifs

II. Mise en place d'un dispositif de partage de la Valeur

- Qui est concerné ?
- Les dispositifs de Partage de la valeur concernés par la loi, et selon la taille de l'entreprise
- Partager la valeur en cas d'augmentation exceptionnelle du bénéfice
- Le plan de valorisation de l'entreprise, dans toutes les entreprises
- Fiscalité avantageuse